L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MARDI 9 AOUT 1892

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A LOUER.—Bâtisse 101, 103 et 105 rue Bourbon, entre Kerlérec et Bourbon comme comme Vieux Hôtel. S'adresser à A. M. & J. Solari. 4 août—7f

A VENDRE.

A VENDRE Dans le Second District un terrain, situé rue Esplanade, entre Dauphine et Bourbon, 30x124 pieds. S'adresser à 194 rue Gravier, au premier. 7 août—7 s.

DEMANDES.

ON demande un homme seul ou avec sa femme; l'homme connaît garder d'enfants avec 30 malades, la femme pour faire la cuisine si elle le désire. S'adresser à J. S. M. Seniencque F. D., La. 3 août—1 m

ON demande à acheter des tableaux à l'huile, bonnes vues et objets antiques. S'adresser à Gattinoi, 194 rue du Canal 27 juillet—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE ET DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,392—Division D—Dans l'affaire de Carrie D. Montgomery, interdite, Edmond Shields Forster, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Carrie D. Montgomery, interdite, a demandé à cette cour par l'intermédiaire de son agent et fondé de pouvoir reconnu, Mlle Rosalie Laviola Rogers, l'autorisation de prendre possession de, et distribuer des procédures pour recouvrer et transporter de cet Etat tous les biens, droits et créances appartenant à la dite interdite. A ces causes par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à désirer, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette requête pour laquelle la demande de dite curateur ne devrait pas être accordée

Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1892.
EUG. D'HÉRÉTÉ.
Député Greffier.
3août—5 12 19 26—sept 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Aimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,598—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Octave Lagman, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
5 août—5 10 15 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Francis X. Febrenbach, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,385—Division C—Attendu que Mme Octavie Febrenbach, femme de John C. Lambert, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Francis X. Febrenbach Jr., décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
2août—3 9 12 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Mlle Mary A. Kerns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,374—Division E—Attendu que Mme Anna Lee Tims (née Finegan) femme de J. F. Tims, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administratrice dans la succession de feu Mlle Mary A. Kerns décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
2août—3 9 12 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de B. C. Steinbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 34,592—Division C—A l'effet par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente publication de cette requête pour laquelle la demande de dite curateur ne devrait pas être accordée

Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1892.
EUG. D'HÉRÉTÉ.
Député Greffier.
3août—3 9 12

Succession de Pearson Clifford Montgomery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,580 — Division M.— A vis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Miss Clara Porter, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
2août—2 6 11 A. V. FLOTTE, Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

Albert Cammach vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 21,497—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte annuel présenté par Albert Cammach, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
2août—2 6 11 A. V. FLOTTE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans.—No 31,022—Division D—Henry and Brown et leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Quune pétition des créanciers de la dite succession de Henry et Brown et W. G. Henry et Harry T. Rivers, les membres individuels soit convoquée pardevant Octave Morel, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans, ce jourd'hui le 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion soit donné aux créanciers inscrits insolvables par publication ou autre, conformément à la loi; ladite réunion étant convoquée pour fixer le temps, l'endroit, les termes et conditions sur lesquels la propriété saisie par les dits insolvables sera vendue.

Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1892.
(Signé) GEO. H. PRADOS, Député Greffier.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
2août—2 6 11

Couvent des Dames Ursulines.

Nouvelle-Orléans.

La 166e réouverture des classes de cette école aura lieu cette année, LUNDI, 5 Septembre, à 9 heures du matin. Les élèves y trouvent tous les ornements d'une éducation élevée, solide et intelligente. L'Anglais y est enseigné aussi parfaitement que le Français, non seulement par théorie, mais pratique, et le plus grand soin est donné à la santé et au confort des élèves.

Un cabinet y est établi de avec un soin spécial pour tout ce qui concerne la musique, s'adresser à

Mère Mère Supérieure,
Boîte 69, Nouvelle-Orléans Lou.
7août—4 f—5 sept

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

FOURLE 8 AOUT—CLASSE No 286
Tirage de 4 heures P. M.

75	74	41	68	33	20	9	6	57	21	26	62	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur exactitude est bien connue de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 8 août 1892—4 heures P. M.
J. A. A. BOUSSEAU.
DAN. A. WILSON.

Les plans de nos tirages mensuels peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Rencontre par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'éducation populaire, et maintenue par le peuple comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu mensuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous désignons par ses présentes, que nos présidents à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous désignons et constituons en personne ou chaque qui nous en donnons l'autorisation, ont bien avec la plus grande honnêteté, la plus grande intégrité et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous octroyons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Les Banques et Banquiers pour nous feront tous les paiements faits par Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

M. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres't, Sauve Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres't, New Orleans Nat. Bank
CARL KOHN, Pres't, Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT:

$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, sont	$75,000
1 Lot de...	20,000,.....	20,000
1 Lot de...	10,000,.....	10,000
1 Lot de...	5,000,.....	5,000
2 Lots de...	2,500,.....	5,000
5 Lots de...	1,000,.....	5,000
10 Lots de...	500,.....	5,000
100 Lots de...	200,.....	20,000
100 Lots de...	100	10,000
300 Lots de...	60,.....	18,000
500 Lots de...	40,.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, sont	$10,000
100 Lots de	200, ...	6,000
100 Lots de	240, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, sont	$19,980
999 Lots de	$20, ..	19,980
2,434 Lots se montant à.....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR EXPRESS,

PRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons l'argent des listes d'argent sur les BILLETS et les LISTES DE 5 QTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lad.

Femmes Prêtres en plein et fausse la signature illisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour nous expédier à nos correspondants et pour envoyer les listes de tirages.

La liste officielle des tirages suivra envoyée sur demande à tous les agents de toutes parts chaque tirage en numéro vendu, par Express, sans frais.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un lot et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans et que le lot lui soit à nous numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, agissant comme gardes du trésor fédéral, Nationaux, par l'intermédiaire de leurs Propriétaires, de payer à l'agents qui les présentera à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les acheteurs doivent garder une grande vigilance, et ne jamais se soucier pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance de les gagner.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles, chevaux, wagon, meubliers, etc., etc.

John H. Schlumbert vs. William E. Cooke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,307.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 13 août 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un local, gyname de la Louisiane, entre les rues Dryades et St Denis, (la rue dernière étant la rue Delachaise).

10 2 jumelle et quelques 3 mulets, 1 wagon pour le tout, 1 chariot, 1 jeu de harnais, 1 buggy, 1 lot de bâts, installations de barreaux, divers et autres effets mobilier et ameublements, sur le dit local.

2e Aussi, le droit d'occupation pour le terme non expiré de 3 ans de la propriété décrite ci-après, à savoir: Les six lots de terre, Nos 1, 2, 3, 4 et 5, faisant face à l'avenue de la Louisiane, et le No 36, faisant face à la rue Dryades, dans l'Ilot 627, situé sur les rues Delachaise et St-Denis, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, pour la durée de cinq ans commençant le 1er mars 1892, et finissant le 28 février 1897, le tout d'après le bail enregistré dans l'affaire ci-dessus soumis au pont en référence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2août—2 5 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un demi-intérêt indivis dans le "Steamboat Saint-John."

Louis P. Delabouessaye contre Max Blanchard Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,960—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, formant le dit demi-intérêt indivis du "Steamboat Saint-John" appelé le Saint John ainsi qu'une moitié indivise de tout ou partie de ses machines, chaudières, agrès, amarres, cables, cordages, poulies, cabines et toutes autres dépendances y appartenant, le dit Bateau, cet démeuré amarré à dans le Port de Shieldsborough, Mississippi et mesure Trois Cents quatre vingt deux 33/100 tonnes ou à peu près.

Ici en mesurant à Aigar, sur la rive droite du Mississippi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—Août 1, 8, 15, 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

Alphonse Baudean vs Michael Stephen Prendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot 285, borné par les rues Derbigny, Piety, Prieur et Deslorelet, Flood et Andry, lesquels terrains sont désignés par les Nos 13 et 14 et mesurent chacun trente deux pieds de façade rue Flood, sur une profondeur, en deux cent vingt pieds entre lignes parallèles.

2e Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie intégrante, situés dans le dit district, dans l'Ilot 285, lesdits terrains sont désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18, et mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade à la rue Flood sur les profondeurs suivantes, savoir: les terrains 15 et 16 chacun deux cent trente un pieds, le terrain 17, cent soixante-cinq pieds et le terrain 18 trente trente-un pieds.

Les dites propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 Janvier 1887, dans l'affaire de succession de Mme Marie Alice Tremé, épouse de Wm Batts, No 30,315, dont un extrait a été enregistré au bureau des hypothèques, livre No 1224, page 584.

Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur quotidienne connue comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,099—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot No 74, borné par les rues St-Charles, Constantel, Polymnie et le Felicity Road; le dit lot étant désigné par le No 449 rue St-Charles, sur un plan déposé au bureau du shérif de cette Paroisse, et mesurant trente pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces entre lignes parallèles.

Acquise par le défendeur comme suit: deux tiers sous et en une propriété de la succession testamentaire de Mme Mary Emma Schirmer, au notaire, et l'autre tiers en vertu de contrat de vente par Ferdinand Hil et Mme Hilda R. Schiller et als. exécuté pardevant Alphonse V. Philips, notaire le 7 août 1888.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, servitudes et droits de passage, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot 284, et lequel dit lot mesure vingt-huit pieds six pouces de front sur la rue Prieur, Delacroix, Flood et Andry, lesquels terrains sont désignés par les Nos 13 et 14 et mesurent chacun trente deux pieds de façade rue Flood, sur une profondeur, en deux cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—3 sept 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété dans le sixième district.

Marx Levy et Frère vs Landry Bugeé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,751—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus installée, borné par le Felicity Road les rues St. Mary et Constantinople, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 13 août 1892, à 10 heures A. M., de la propriété et après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 295 (maintenant 351) borné par les rues St-Andrew, Prieur, Josephine et Locust. Le dit lot désigné par le No 27 sur un plan fait par C. De Armas, le 8 juin 1867, mesure, au pied américain: le lot No 28, trente pieds, neuf pouces de front sur la rue St-Andrew sur la même largeur en cet quarante trois pieds un pouce six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 27, cent quarante pieds neuf pouces et un quart de lig: de profondeur sur la ligne de division du lot No 29, et trente pieds neuf pouces six lignes de largeur à la rue St-Andrew.

Acquis par le défendeur de P. F. Fourchy d'après un acte passé pardevant F. L. Fourchy, notaire, le 19 août 1889 (Titre enregistré C. O. Livre 128, page 201.)

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur connue comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,968—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par la Promenade Pryntée (maintenant rue Terpsichore), Place Colbert, et les rues Prytania, Camp et Prytania, dans cet Ilot par le No 2 sur un plan annexé à un acte fait pardevant J. E. Marks, notaire public en cette ville, le 4 juin 1890; le dit lot mesure vingt quatre pieds huit pouces de face à la Promenade Pryntée (maintenant rue Terpsichore), par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes au pied américain, lequel dit lot forme une partie de celui acquis par le No 8 de l'Ilot No 58 sur un plan du faubourg Annonciation.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Trei zième District.

Flower & King vs. Wm Batts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,022—En vertu d'un writ de mise et vent: à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété et après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, servitudes et droits de passage, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot 284, borné par les rues Prieur, Delacroix, Flood et Andry, lesquels terrains sont désignés par les Nos 11 et 12 et mesurent chacun trente deux pieds de façade rue Flood, sur une profondeur, en deux cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur la lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 août—8 15 22 29—sept 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu et installations d'une buvette bien achalandée.

American Brewing Co . vs E. B. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,285.—En vertu d'un ordre de vente daté le 1er août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété et après décrite, à savoir:

1o **Deux terrains** ensemble avec tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie intégrante, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces de front sur la rue Bayard, Portillas, Feyotte et Liberté, désigné comme les Nos 6 de l'Ilot No